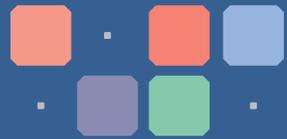
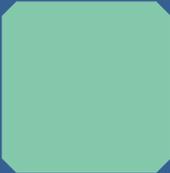


Janvier 2018

L'enquête Santé
des apprenti.e.s
en Bretagne
en 2015



 **FOCUS** sur l'axe
santé travail

Étude réalisée avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne

L'enquête santé des apprenti.e.s

L'enquête s'est appuyée sur un auto-questionnaire en ligne, renseigné sur poste informatique pendant une heure de classe en présence d'un référent (CPE, enseignants ou personnels éducatifs) destinataire d'un protocole d'organisation de la passation.

Le questionnaire aborde, outre les caractéristiques sociodémographiques des apprentis, leurs conditions de vie et d'apprentissage, leur santé physique et psychique, leurs comportements et consommations (sexualité, produits psychoactifs,...), et enfin leurs connaissances des risques liés à leur futur métier et leurs besoins de prévention.

Une méthodologie innovante basée sur une enquête en ligne : 86 questions regroupées en 10 thèmes

L'enquête s'est déroulée de mars à juin 2015 dans les 39 Centres de formation des apprentis (CFA) de la région et a concerné 193 classes d'apprentis, soit un échantillon initial de plus de 3 000 apprentis.

Une forte adhésion des partenaires, des financeurs, des CFA et des apprentis

L'échantillon des apprentis bretons a été constitué selon un sondage aléatoire stratifié sur les GFE (Groupe Formation Emploi), le niveau et l'année d'apprentissage.

Le taux de participation d'environ 88 %, soit plus de 2 600 apprentis participants, traduit au sein des CFA notamment, le très bon déroulement et la très forte adhésion au protocole et aux objectifs de l'enquête. Après nettoyage de la base de données obtenue, l'échantillon final comprenait 2 669 questionnaires exploitables pour les analyses statistiques.

L'échantillon, brut très proche de la représentativité de la population régionale des apprentis, a été redressé afin de parvenir à une répartition conforme à ce qui est observé dans la population cible.

Au final, un échantillon représentatif de plus de 2 600 apprentis

Enfin et pour l'analyse, les GFE à faible effectif ont été regroupés¹ ainsi que les niveaux d'apprentissage I et II de façon à obtenir la puissance statistique nécessaire aux approches discriminantes.

Répartition de la population cible et de l'échantillon redressé

►► Par GFE

GFE	Groupe formation emploi	Population cible		Échantillon redressé	
		Effectif	%	Effectif	%
1 et 2	Agriculture / Pêche - Mer - Aquaculture	1 293	7,5	201	7,5
3	Bâtiment gros œuvre - Génie civil - Extraction	785	4,6	122	4,6
4	Bâtiment : équipements et finitions	1 667	9,7	259	9,7
5	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie	536	3,1	83	3,1
6	Mécanique - Automatismes	1 473	8,6	229	8,6
7	Électricité - Electrotechnique - Electronique	843	4,9	131	4,9
9	Production alimentaire - Cuisine	3 253	18,9	505	18,9
11	Travail du bois	732	4,3	114	4,3
14	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	1 084	6,3	168	6,3
15	Commerce et distribution	1 943	11,3	302	11,3
16	Paramédical - Travail social - Soins personnels	1 675	9,8	260	9,8
17	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs	964	5,6	150	5,6
	Autres*	928	5,4	144	5,4
	Total	17 176	100	2 669	100

Source : Santé des apprenti.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne
*cf. note de bas de page

►► Par niveau

Niveau	Population cible		Échantillon redressé	
	Effectif	%	Effectif	%
I et II	1 884	11	293	11
III	2 254	13,1	350	13,1
IV	5 000	29,1	777	29,1
V	8 038	46,8	1 249	46,8
	Total	17 176	2 669	100

Source : Santé des apprenti.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne

►► Par sexe

Sexe	Population cible		Échantillon redressé	
	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	12 119	70,6	1 898	71,1
Filles	5 057	29,4	771	28,9
	Total	17 176	2 669	100

Source : Santé des apprenti.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne

REPÈRES

►► LA NOMENCLATURE DES GFE

Au nombre de 22, les Groupes Formation Emploi (GFE) ont été définis dans le cadre de la démarche Argos (Analyse Régionale et Grandes Orientations du Schéma des formations). Ils constituent une nomenclature permettant de rassembler des informations statistiques de toutes origines pour rapprocher la formation, l'emploi et le marché du travail par grands corps de savoirs. **Cette nomenclature est un des trois éléments** de la démarche Argos reposant également sur un outil statistique d'informations sur la formation, l'emploi, le marché du travail et les relations (les planches Argos) et une démarche structurée d'animation d'un large panorama d'acteurs socio-économiques (les groupes témoins).

►► LES NIVEAUX D'APPRENTISSAGE

- **Niveaux I et II** : sorties avec un niveau de 2^e ou 3^e cycle, ou un diplôme de grande école
- **Niveau III** : sorties avec un diplôme bac+2 (BTS, DUT)
- **Niveau IV** : sorties des classes terminales ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III (bac, brevet professionnel)
- **Niveau V** : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP, BEP ou mention complémentaire).

¹ Le GFE « Autres » correspond au regroupement des GFE « Travail des matériaux - Industrie de process - Laboratoire », « Techniques graphiques - Impression », « Transports - Conduite - Manutention - Magasinage », « Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité » et « Techniques de la communication - Média »

Contexte et objectifs

Dans le cadre de ses orientations et priorités autour de l'axe jeunesse et en articulation avec le projet régional de santé (PRS), le Conseil régional de Bretagne a souhaité pallier l'absence d'information sur la santé des apprenti.e.s en initiant la première grande enquête sur cette problématique à l'image et dans la continuité des travaux réalisés auprès des autres jeunes bretons.

En 2015, en partenariat avec l'ensemble des Centres de Formation pour Apprentis (CFA) bretons, l'Observatoire Régional de Santé, fort de son investissement depuis de nombreuses années dans les travaux d'étude auprès des jeunes, s'est vu confier la mise en œuvre de l'enquête auprès de la population des apprenti.e.s de la région. Un comité de pilotage élargi, rassemblant les différents acteurs concernés (Conseil régional, Direccte de Bretagne, Agence régionale de santé, représentants des CFA et des branches professionnelles...), a suivi toutes les étapes de ce projet.

L'objectif principal de cette étude était d'améliorer la connaissance de la santé des apprenti.e.s bretons pour identifier leurs spécificités et répondre au mieux à leurs besoins. Pour cela, un état des lieux de leur état de santé dans ses différentes composantes, qu'elles soient physiques, mentales, sociales et comportementales en lien avec les conditions de vie, d'apprentissage et de travail, a été réalisé.

En mars 2016, les premiers résultats de l'enquête Santé des apprenti.e.s ont été diffusés dans une plaquette dédiée, disponible sur le site de l'ORS Bretagne².

Au-delà de ces premiers résultats, des analyses thématiques plus spécifiques et approfondies ont été engagées sur la problématique santé travail pour disposer d'informations complémentaires.

Ces informations constituent un outil d'aide à la décision. Elles demandent à être partagées avec les apprenti.e.s et les professionnels concernés pour d'une part, s'enrichir des connaissances empiriques et des pratiques de terrain, d'autre part, permettre l'appropriation des analyses par ces professionnels en favorisant ainsi la mise en œuvre de stratégies et d'actions d'information ou de prévention qui répondent aux besoins des apprenti.e.s.

Le présent document restitue les analyses menées sur l'axe santé travail en prenant notamment en compte trois dimensions : la sinistralité, l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et les besoins d'information et/ou de formation à la prévention des risques professionnels.

INTRODUCTION	2
L'enquête santé des apprenti.e.s	2
Contexte et objectifs	3
CADRE GÉNÉRAL	4
Chiffres-clés sur la population étudiée	4
Chiffres-clés sur le 3 dimensions étudiés	5
LES DÉTERMINANTS	6
Objectifs et méthodologie	7
Accidents du travail	8
Non-utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)	10
Besoins d'informations ou de formations à la prévention des risques	12
LA TYPOLOGIE DES APPRENTIS SUR L'AXE SANTÉ TRAVAIL	14
Objectifs et méthodologie	15
Descriptif des classes	16
ANNEXES	18
Liste des CFA de Bretagne	18
Pour en savoir plus	19

² Plaquette Santé des apprenti.e.s en 2015. Principaux constats. Observatoire régional de santé de Bretagne. Mars 2016. Disponible sur le site internet : www.orsbretagne.fr

Chiffres clés sur la population étudiée

Les apprentis

Une population jeune et plutôt masculine

Plus de sept apprentis sur dix (71 %) sont des garçons et trois sur dix (29 %) des filles. L'âge moyen des apprentis est de 20 ans, les filles étant plus âgées d'environ une année que les garçons (20,7 ans versus 19,9 ans). À signaler : 17 % des apprentis sont mineurs.

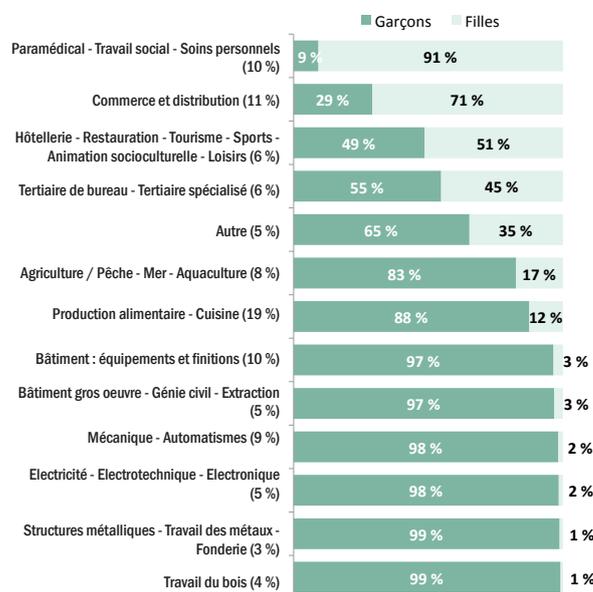
Deux tiers des apprentis en formation du CAP au Bac professionnel

Les niveaux d'apprentissage³ IV et V regroupent les deux tiers des apprentis, respectivement 29 % pour le niveau IV et 39 % pour le niveau V. Le niveau III rassemble quant à lui 17 % des apprentis et 14% pour les niveaux I&II.

Des Groupes Formation Emploi (GFE) fortement sexués : six GFE parmi les treize quasi-exclusivement masculins

Bien que globalement minoritaires, les filles sont en proportion plus nombreuses dans les GFE « Paramédical - Travail social - Soins personnels », « Commerce et distribution ». À l'inverse, elles représentent moins de 5 % des apprentis dans six GFE « Bâtiment : équipements et finitions », « Bâtiment gros œuvre - Génie civil - Extraction », « Mécanique-Automatismes », « Électricité - Électrotechnique - Électronique », « Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie » et « Travail du bois ». Ces filières sont presque exclusivement privilégiées par les garçons.

► Répartition des apprenti.e.s par sexe et GFE



Source : Santé des apprenti.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.

Leurs conditions de travail et d'apprentissage

Des apprentis largement satisfaits de leur choix d'apprentissage : un quasi consensus dans tous les GFE

Globalement, neuf apprentis sur dix (89 %) sont satisfaits d'avoir choisi la voie de l'apprentissage et un sur trois (33 %) en est même très satisfait. Ce constat fait consensus dans toutes les filières de formation. En parallèle, ils partagent aussi largement ce sentiment vis-à-vis des relations qu'ils entretiennent au travail avec leurs collègues, leurs camarades, leur maître d'apprentissage, leur employeur ou leurs enseignants.

Des rythmes de travail soutenus

Un peu moins de la moitié des apprentis (43 %) déclare travailler entre 36 et 39 heures par semaine en entreprise, un tiers (35 %) 35 heures et une minorité (4 %) moins de 35 heures. À l'inverse, un apprenti sur cinq (19 %) déclare 40 heures ou plus de travail hebdomadaire, davantage les apprentis de niveaux I et II. Par ailleurs, un tiers d'entre eux (30 %) déclare dépasser souvent ou systématiquement les horaires prévus de travail et un sur quatre (25 %) ne dispose pas de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs.

Les consommations en lien avec l'activité professionnelle peu fréquentes mais des comportements préoccupants

Bien que la grande majorité des apprentis déclare ne pas consommer d'alcool ou de cannabis avant de se rendre au CFA ou en entreprise, une minorité dit qu'il lui arrive de s'adonner à ce type de consommation. Plus d'un apprenti sur dix (13 %) déclarent, en effet, qu'ils leur arrivent de boire avant d'aller au CFA et 5 % en entreprise. Un peu plus rare, la consommation de cannabis concerne respectivement 9 % d'entre eux pour le CFA et 4 % pour l'entreprise. Enfin, en parallèle, près d'un apprenti sur 7 (14 %) déclare que l'alcool fait partie des habitudes de son milieu professionnel.

9 sur 10
satisfaits de leur
apprentissage

Un sentiment partagé
dans tous les
GFE

1 sur 3
dépassent souvent
les horaires de travail

1 sur 4
ne dispose pas des
2 jours de repos consécutifs

1 sur 5
travaille 40 heures
ou plus par semaine

Ces observations sont à mettre en relation avec des niveaux élevés de consommation de produits psychoactifs (hors activité professionnelle), plus importants que ceux observés chez les lycéens bretons d'âge comparable⁴.

³ Voir nomenclature en page 2.

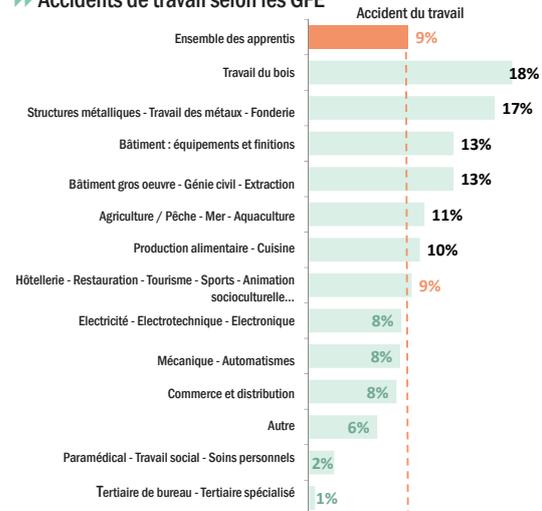
⁴ Voir plaquette Santé des apprenti.e.s en 2015 en Bretagne.

Chiffres clés sur les 3 dimensions étudiées

Accidents du travail : un apprenti sur dix victime dans l'année, davantage dans les niveaux IV et V

Globalement, 9 % des apprentis ont déclaré avoir eu au moins un accident du travail ayant entraîné une consultation ou une hospitalisation au cours de l'année précédant l'enquête. Ces accidents ont des conséquences importantes sur leur formation. Dans la moitié des cas, l'accident a entraîné une interruption de plus de 10 jours et 21 % des apprentis concernés ont même dû être hospitalisés. L'essentiel des accidents du travail (93 %) a concerné des apprentis de niveaux IV et V. Comme le montre le graphique ci-contre, les GFE les plus accidentogènes correspondent à ceux où ces niveaux d'apprentissage sont sur-représentés, notamment les GFE « *Travail du bois* » et « *Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie* ».

Accidents de travail selon les GFE



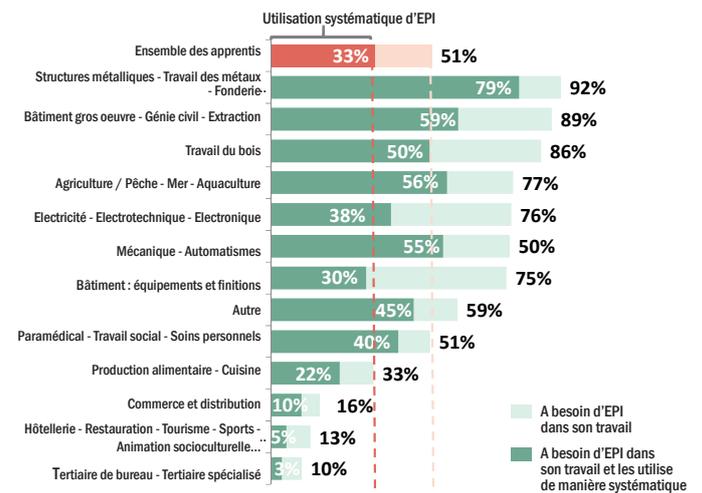
Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne

Équipement de protection individuelle (EPI) : Des besoins déclarés par un apprenti sur deux

La moitié des apprentis (51 %) déclare avoir besoin d'EPI dans l'exercice de leur métier (protections individuelles de type masque, casque, gants, lunettes, etc.), davantage les niveaux IV et V (46 % contre 34 % pour les niveaux I et II). Un apprenti sur trois (33 %) déclare les utiliser souvent ou de manière systématique. Cette utilisation est moins fréquente chez les apprentis de niveaux IV et V que chez ceux de niveaux I et II (26 % contre 46 %).

Logiquement (car lié aux spécificités des professions), le besoin d'EPI varie selon les GFE. Par contre, leur utilisation n'est pas corrélée avec le besoin exprimé. En effet, l'utilisation fréquente ou systématique des EPI est très faible dans certains GFE au regard de la forte proportion d'apprentis qui déclarent que l'exercice de leur profession le nécessite, notamment dans les GFE « *Travail du bois* », « *Bâtiment : équipement et finitions* » et « *Électricité - Électrotechnique - Électronique* ».

Besoin déclaré et utilisation systématique d'EPI selon les GFE



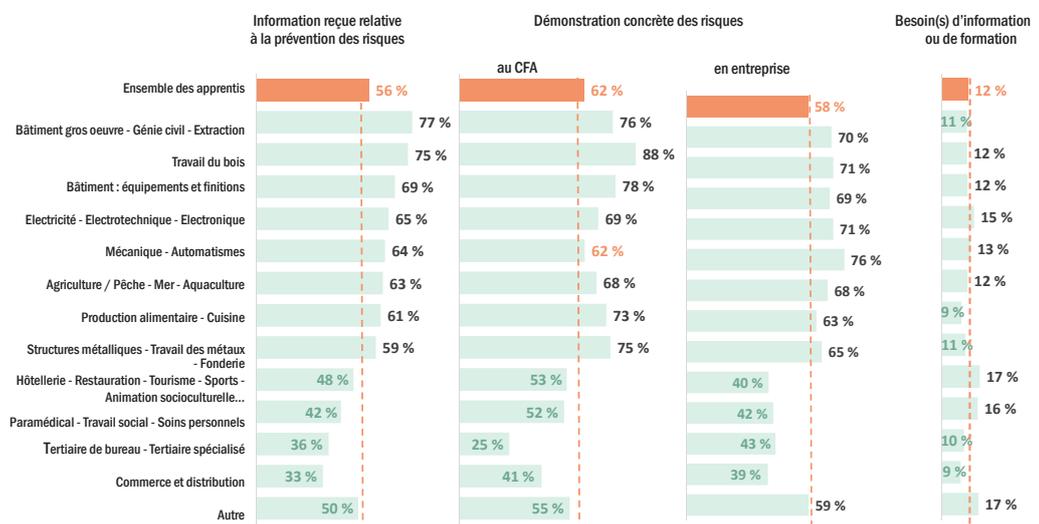
Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne

Besoins d'informations ou de formations à la prévention des risques liés à la profession : neuf apprentis sur dix déclarent ne pas être concernés

Seulement 12 % des apprentis expriment un besoin en termes d'informations ou de formations à la prévention des risques liés à leur métier, sans différence selon le niveau d'apprentissage.

La répartition des besoins exprimés est relativement homogène selon les GFE malgré des écarts observés en termes de niveau d'information reçue, de démonstration concrète des mesures de prévention qui sont moins élevés dans les GFE du secteur tertiaire. Une réflexion pourrait être engagée sur les liens entre moindre perception du risque, réalité des risques encourus selon les métiers et les branches professionnelles et besoins d'information/formation.

Informations reçues à l'arrivée et/ou après l'arrivée en apprentissage ; apprentissage concret des mesures de prévention et besoins d'informations ou de formations à la prévention des risques professionnels selon les GFE



Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne



Les **déterminants**
en lien avec la **sinistralité**,
la **non-utilisation** des EPI
et les **besoins** de formations
et d'informations

L'objectif est d'identifier, à l'aide d'une méthodologie de régression logistique, les déterminants ou les facteurs de risque (ou protecteurs) associés aux trois événements que l'on cherche à expliquer :

- ▶▶ La survenue d'un accident du travail.
- ▶▶ La non-utilisation d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) lorsqu'ils sont jugés nécessaires à l'exercice de la profession.
- ▶▶ Le besoin d'informations ou de formations sur les risques professionnels.

Au-delà des premières analyses réalisées⁵, des modules thématiques ont tout d'abord été constitués, composés de variables potentiellement susceptibles d'impacter sur les trois événements observés :

- ▶▶ **Conditions de vie** : recours à un professionnel de santé dans l'année ; renoncement aux soins dans l'année ; sorties le soir lors d'une semaine au CFA et en entreprise ; fréquence de la prise du petit-déjeuner.
- ▶▶ **Santé physique et psychique** : Indice de Kandel et/ou ses composantes⁶ ; privation de sommeil au CFA et en entreprise.
- ▶▶ **Consommation de produits psychoactifs** :
 - tabagisme quotidien ou intensif (≥ 10 cigarettes / jour) ; usage régulier de l'alcool (≥ 10 fois au cours des 30 derniers jours) ;
 - ivresses régulières (≥ 10 fois au cours des 12 derniers mois) ;
 - Alcoolisations Ponctuelles Importantes : API10 (≥ 10 fois durant les 30 derniers jours) ;
 - usage régulier du cannabis (≥ 10 fois au cours des 30 derniers jours) ;
 - expérimentation d'une drogue (hors cannabis) ;
 - consommation d'alcool avant de se rendre au CFA ou en entreprise ;
 - consommation de cannabis avant de se rendre au CFA ou en entreprise ;
 - fréquence de la consommation d'alcool au travail le midi et pendant le temps de travail.
- ▶▶ **Conditions de travail et d'apprentissage** :
 - temps de travail hebdomadaire ;
 - dépassements d'horaires ;
 - présence de 2 jours de repos consécutifs hebdomadaires ;
 - satisfaction du choix vis-à-vis de l'apprentissage ;
 - satisfaction des relations de travail avec les collègues, le maître d'apprentissage, l'employeur, les camarades et les enseignants.
- ▶▶ **Prévention et connaissance des risques** :
 - information reçue sur les risques pour la santé liés au métier ;
 - apprentissage concret à la prévention des risques pour la santé liés au métier ;
 - perception du risque d'accident de travail ;
 - besoin d'EPI ;
 - survenue d'un accident de travail.

À l'issue des analyses thématiques, toutes les variables significatives au seuil de 10 % (test de Wald), ont été retenues pour la construction du modèle final de régression. Toutefois, afin de réduire le nombre important de variables dans le modèle final et pour en améliorer son pouvoir explicatif, des procédures de sélection ont permis d'écarter certaines variables non significatives (ces variables sont citées dans les pages suivantes dans les encadrés gris « À NOTER »). Ne figurent donc dans les tableaux présentés que les variables significatives au seuil de 5 %. Enfin, tous les modèles ont été ajustés sur les caractéristiques générales (sexe, niveau d'apprentissage et GFE).

▶▶ LECTURE DES TABLEAUX

Les facteurs reliés à des Odds-Ratios (OR) supérieurs à 1 sont les facteurs de risque qui traduisent un lien statistique d'autant plus important que l'OR est élevé. À l'inverse, les facteurs associés à un OR inférieur à 1 témoignent d'une réduction de la probabilité d'observer le phénomène étudié.

Cette méthode d'analyse, si elle permet d'identifier des associations statistiques, ne permet pas de conclure formellement à l'existence d'un lien causal entre les « facteurs » et les événements auxquels ils sont liés.

LES DÉTERMINANTS ASSOCIÉS...

Aux accidents du travail	8
À la non-utilisation des EPI malgré le besoin	10
Au besoin d'informations ou de formations	12

⁵ Voir à ce propos les pages 4 et 5 ainsi que la plaquette complète disponible sur le site internet de l'ORS Bretagne : www.orsbretagne.fr

⁶ Composantes de l'indice de Kandel (indice de dépressivité) : avoir du mal à s'endormir ou se réveiller la nuit ; être inquiet ; se sentir nerveux ; manquer d'énergie ; se sentir déprimé ; être désespéré en pensant à l'avenir.

Accidents du travail



**Globalement :
9% des apprentis
ont eu au moins
un accident du travail**

Le niveau d'apprentissage : le facteur le plus fortement associé aux accidents du travail

De manière générale, les accidents du travail surviennent plus souvent chez les apprentis ayant un niveau d'apprentissage allant du CAP au brevet professionnel et bac. En effet, pour ces apprentis le risque d'avoir un accident du travail est multiplié par plus de 10 (OR= 11,9 chez les apprentis de niveau V et OR = 11,7 chez les apprentis de niveau IV) par rapport aux apprentis de niveaux I et II⁷.

Concernant les GFE, la filière « Paramédical - Travail social - Soins personnels » apparaît comme la moins concernée par les accidents du travail. Les autres GFE ne se différencient pas significativement du niveau moyen pris en référence (GFE « Production alimentaire et cuisine »).

Par ailleurs, le risque d'être victime d'un accident du travail est plus important :

- ▶ Chez les apprentis qui déclarent avoir besoin d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) dans leur travail (OR = 2,2). Ce point est aussi à mettre en relation avec la faible utilisation des EPI au regard des besoins déclarés (voir à ce propos les données de cadrage présentées en pages 4 et 5).
- ▶ Chez les apprentis qui expriment des besoins d'informations et/ou de formations à la prévention des risques pour la santé liés à leur profession (OR = 1,6).
- ▶ Chez les apprentis qui déclarent n'avoir eu aucune démonstration concrète des risques liés à leur métier, ni au CFA, ni en entreprise (OR = 1,5).
- ▶ Le tabagisme quotidien est aussi associé à la survenue d'un accident de travail. Les fumeurs quotidiens sont plus exposés au risque d'avoir un accident du travail (OR = 1,5) que les autres apprentis.
- ▶ Enfin, on peut remarquer que l'insatisfaction vis-à-vis des relations avec les camarades au CFA apparaît également comme étant un facteur lié aux accidents de travail (OR = 1,8).

MÉTHODOLOGIE

LECTURE DES TABLEAUX

Dans les tableaux, sont présentées toutes les variables statistiquement associées au phénomène étudié.

Pour chaque variable et pour chaque modalité, sont indiqués :

- dans la colonne « Effectifs (%) », les effectifs concernés et leur part dans l'ensemble de la population,
- dans la colonne OR, l'odd-ratio correspondant,
- dans la colonne IC à 95%, l'intervalle de confiance à 95%.

La modalité de référence a pour valeur d'odd-ratio 1 et les modalités ayant un odd-ratio significativement supérieur ou inférieur à la modalité de référence sont signalées en gras. Ces valeurs correspondent aux déterminants significativement associés au phénomène étudié.

Par exemple : Les apprentis de niveau V qui représentent 1 146 individus, soit 48 % de l'ensemble des apprentis, affichent un odd-ratio de 11,9 [2,7 - 53,3], soit un risque multiplié par 11,9 d'être victime d'un accident du travail par rapport aux apprentis de niveau I et II pris comme référence. À l'inverse, les facteurs qui affichent un OR inférieur à 1 présentent une probabilité inférieure d'observer le phénomène étudié.

Facteurs associés à un accident du travail

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%
Niveau d'apprentissage	I & II	244 (10%)	1,0	référence
	III	302 (13%)	4,6	0,96 - 22,0
	IV	712 (30%)	11,7	2,6 - 52,1
	V	1 146 (48%)	11,9	2,7 - 53,3
Besoin d'EPI	Non	1 112 (46%)	1,0	référence
	Oui	1 292 (54%)	2,2	1,5 - 3,2
Satisfaction vis-à-vis des camarades au CFA	Plutôt satisfait(e)	2 195 (91%)	1,0	référence
	Plutôt pas satisfait(e)	209 (9%)	1,8	1,1 - 2,7
Besoin d'informations ou de formations	Non	2 099 (87%)	1,0	référence
	Oui	306 (13%)	1,6	1,1 - 2,3
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	1 917 (80%)	1,0	référence
	Non	487 (20%)	1,5	1,04 - 2,2
Tabagisme quotidien	Non	1 183 (49%)	1,0	référence
	Oui	1 221 (51%)	1,5	1,1 - 2,0
Groupe Formation Emploi	Paramédical - Travail social - Soins personnels	214 (9%)	0,0	0,001 - 0,3
	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	131 (5%)	0,1	0,01 - 2,3
	Mécanique - Automatismes	214 (9%)	0,8	0,4 - 1,5
	Autre	133 (6%)	0,8	0,4 - 1,9
	Electricité - Electrotechnique - Electronique	120 (5%)	0,9	0,4 - 1,9
	Agriculture / Pêche - Mer - Aquaculture	171 (7%)	0,9	0,5 - 1,7
	Commerce et distribution	254 (11%)	1,0	0,5 - 1,9
	Production alimentaire - Cuisine	475 (20%)	1,0	référence
	Bâtiment : équipements et finitions	240 (10%)	1,0	0,6 - 1,7
	Bâtiment gros oeuvre - Génie civil - Extraction	117 (5%)	1,0	0,5 - 2,0
	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs	140 (6%)	1,0	0,5 - 2,1
	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie	83 (3%)	1,3	0,6 - 2,5
	Travail du bois	111 (5%)	1,6	0,9 - 2,9

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.

À NOTER

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe et réveils nocturnes ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées à la survenue d'un accident du travail.

⁷ OR = Odd-ratio de référence = 1

Accidents du travail (focus sur les niveaux IV et V)



Dans les niveaux IV et V :
11% des apprentis
victimes d'au moins
un accident du travail

Le besoin déclaré d'équipements de protection individuels (EPI) et l'apprentissage concret à la prévention des risques : les 2 facteurs les plus fortement associés aux accidents du travail

Chez les apprentis de niveaux IV et V, un certain nombre de variables associées au risque de survenue d'un accident du travail apparaissent communes à celles observées chez l'ensemble des apprentis (tous niveaux confondus). Par contre, d'autres variables se distinguent et mettent en évidence des associations spécifiques à la population constituée par ces apprentis.

Comme pour l'ensemble des apprentis, les accidents du travail surviennent davantage :

- ▶▶ Chez les apprentis de niveau IV et V qui, dans leur travail, déclarent avoir besoin d'EPI (OR=1,9), vis-à-vis de ceux qui déclarent ne pas en avoir besoin.
- ▶▶ Chez ceux qui déclarent n'avoir eu aucune démonstration concrète des risques liés à leur métier, ni au CFA, ni en entreprise (OR=1,8) comparativement à ceux qui ont bénéficié de ce type de formation au cours de leur apprentissage.
- ▶▶ Chez ceux qui expriment des besoins d'informations et/ou de formations à la prévention des risques pour la santé liés à leur profession (OR=1,7), en miroir de ceux qui n'évoquent aucun besoin de prévention.
- ▶▶ Par ailleurs et comme pour l'ensemble des apprentis, le tabagisme quotidien apparaît aussi comme un facteur qui accroît le risque d'avoir un accident du travail, les fumeurs quotidiens étant plus fréquemment victimes d'un accident du travail (OR=1,5). Ce constat s'observe aussi chez les apprentis qui s'estiment insatisfaits des relations qu'ils ont avec leurs camarades de CFA (OR = 1,7).

Aux similarités précédemment décrites concernant le risque de survenue d'un accident du travail, viennent s'ajouter d'autres associations propres aux apprentis de niveaux IV et V :

- ▶▶ Le fait de déclarer avoir assez ou très souvent des difficultés d'endormissement accroît le risque d'être victime d'un accident du travail (OR=1,4).
- ▶▶ Enfin, le risque d'avoir un accident du travail est moindre chez ceux qui déclarent 3 épisodes ou plus d'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API) par mois par rapport à ceux qui ne déclarent pas un tel comportement (OR=1,7).

Sur ce dernier point et au regard d'analyses complémentaires, il ressort que les apprentis qui ont moins de 3 épisodes d'API par mois sortent aussi moins fréquemment le soir, affichent un risque de dépressivité plus important (ie un score de kandel plus élevé⁸), et sont aussi plus fréquemment concernés par les tentatives de suicide. Ces éléments questionnent sur les liens entre signes de souffrance psychique potentiellement vecteurs d'isolement et moindre prise en compte individuelle ou collective de la prévention des risques professionnels avec pour conséquence possible un risque accru d'accident du travail. Cependant, la méthodologie mise en œuvre ne permet pas de répondre à cette interrogation.

⁸ Composantes de l'indice de Kandel (indice de dépressivité) : avoir du mal à s'endormir ou se réveiller la nuit ; être inquiet ; se sentir nerveux ; manquer d'énergie ; se sentir déprimé ; être désespéré en pensant à l'avenir.

▶▶ Facteurs associés à un accident du travail dans les niveaux IV et V*

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%
Besoin d'EPI	Non	827 (44%)	1,0	référence
	Oui	1 033 (56%)	1,9	1,3 - 2,8
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	1 545 (83%)	1,0	référence
	Non	315 (17%)	1,8	1,2 - 2,6
Besoin d'informations ou de formations	Non	1 641 (88%)	1,0	référence
	Oui	219 (12%)	1,7	1,1 - 2,5
Satisfaction vis-à-vis des camarades au CFA	Plutôt satisfait(e)	1 691 (91%)	1,0	référence
	Plutôt pas satisfait(e)	169 (9%)	1,7	1,1 - 2,7
Au moins 3 épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante (API3)	Oui	849 (46%)	1,0	référence
	Non	1 011 (54%)	1,7	1,2 - 2,4
Tabagisme quotidien	Non	848 (46%)	1,0	référence
	Oui	1 012 (54%)	1,5	1,1 - 2,0
Difficultés à l'endormissement	Rarement ou jamais	996 (54%)	1,0	référence
	Assez ou très souvent	864 (46%)	1,4	1,04 - 1,9
Groupe Formation Emploi	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	11 (0,5%)	0,0	0,0 - 0,0
	Paramédical - Travail social - Soins personnels	237 (12%)	0,2	0,1 - 0,5
	Autre	70 (3%)	0,7	0,3 - 1,8
	Commerce et distribution	205 (10%)	0,8	0,4 - 1,6
	Mécanique - Automatismes	128 (6%)	0,8	0,4 - 1,7
	Electricité - Electrotechnique - Electronique	74 (4%)	1,0	0,4 - 2,1
	Agriculture / Pêche - Mer - Aquaculture	163 (8%)	1,0	0,5 - 1,8
	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs	137 (7%)	1,0	0,5 - 1,9
	Production alimentaire - Cuisine	484 (24%)	1,0	référence
	Bâtiment : équipements et finitions	245 (12%)	1,1	0,7 - 1,9
	Bâtiment gros oeuvre - Génie civil - Extraction	104 (5%)	1,2	0,6 - 2,3
	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie	71 (3%)	1,3	0,6 - 2,7
	Travail du bois	97 (5%)	1,7	0,9 - 3,2

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.

*Pour ce focus sur les niveaux IV et V, nous ne tenons plus compte du niveau d'apprentissage.

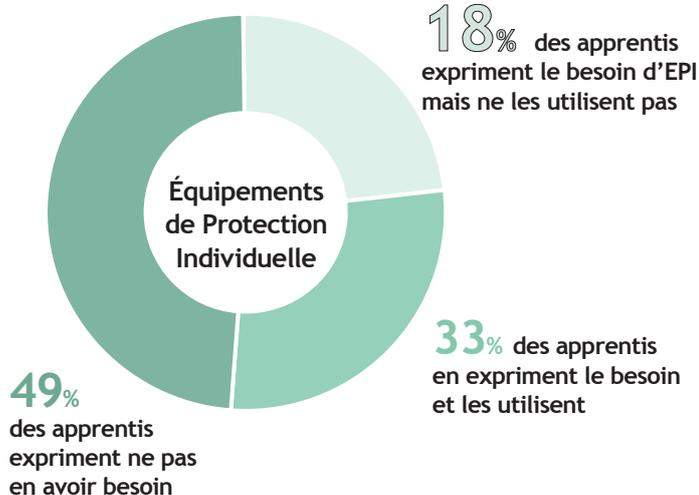
À NOTER

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe, niveau d'apprentissage et usage régulier d'alcool ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées à la survenue d'un accident du travail.

Non-utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

Globalement :



Antécédent(s) de tentative de suicide, absence d'apprentissage concret des risques et consommation d'alcool sur le temps de travail : les 3 facteurs les plus associés à la non-utilisation d'EPI parmi les apprentis qui déclarent en avoir besoin dans leur travail.

Les apprentis qui ont fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie (soit 6 % de l'ensemble des apprentis) déclarent beaucoup plus fréquemment (OR=2,5) ne pas utiliser d'EPI dans leur travail alors qu'ils expriment le fait d'en avoir besoin.

Par ailleurs, la non-utilisation d'EPI est deux fois plus fréquente chez les apprentis qui déclarent n'avoir eu aucune démonstration concrète des risques liés à leur métier, ni au CFA, ni en entreprise (OR=2,1) vis-à-vis de ceux qui en ont bénéficié au cours de leur apprentissage.

Enfin, le fait de ne pas utiliser d'EPI est également plus souvent rencontré chez les apprentis qui déclarent consommer de l'alcool sur le temps de travail hors repas et pots (OR=1,6).

Le fait de ne pas utiliser d'EPI malgré l'expression d'un besoin est aussi en lien avec :

▶▶ Le fait de déclarer avoir été ivre au moins 10 fois dans les 12 derniers mois (OR=1,5).

▶▶ L'usage intensif du tabac (OR=1,5).

▶▶ Le niveau de formation : la non-utilisation d'EPI est en effet deux fois plus fréquente chez les apprentis de niveau V, en comparaison des apprentis de niveau III.

▶▶ Les GFE : le GFE « Production alimentaire - Cuisine » étant pris en référence, la non-utilisation d'EPI est significativement plus fréquente dans les GFE « Électricité - Électrotechnique - Électronique » (OR=2,2), « Bâtiment : équipements et finitions » (OR=3,0), « Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs » (OR=3,9) et « Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé » (OR=5,8). À l'inverse, elle est significativement moins fréquente dans les GFE « Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie » (OR=0,4) et « Paramédical - Travail social - Soins personnels » (OR=0,4).

Facteurs associés à la non-utilisation d'EPI malgré l'expression d'un besoin

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%
Tentative de suicide	Jamais	2 255 (94%)	1	référence
	Au moins une fois	148 (6%)	2,5	1,4 - 4,4
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	1 914 (80%)	1	référence
	Non	490 (20%)	2,1	1,4 - 3,2
Consommation d'alcool sur le temps de travail (hors repas et pots) au cours des 12 derniers mois	Non	2 026 (84%)	1	référence
	Oui	377 (16%)	1,6	1,2 - 2,3
Ivresse régulière*	Non	1 878 (78%)	1	référence
	Oui	525 (22%)	1,5	1,1 - 2,0
Tabagisme intensif (>10 cigarettes par jour)	Non	1 968 (82%)	1	référence
	Oui	435 (18%)	1,5	1,1 - 2,0
Niveau d'apprentissage	I & II	90 (7%)	0,6	0,3 - 1,1
	III	166 (13%)	0,5	0,3 - 0,8
	IV	438 (34%)	0,8	0,6 - 1,02
	V	582 (46%)	1,0	référence
Groupe Formation Emploi	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie	76 (6%)	0,4	0,2 - 0,8
	Paramédical - Travail social - Soins personnels	105 (8%)	0,4	0,2 - 0,9
	Agriculture / Pêche - Mer - Aquaculture	136 (11%)	0,7	0,4 - 1,3
	Autre	83 (6%)	0,8	0,4 - 1,5
	Bâtiment gros oeuvre - Génie civil - Extraction	105 (8%)	0,9	0,5 - 1,6
	Production alimentaire - Cuisine	160 (13%)	1,0	référence
	Mécanique - Automatismes	165 (13%)	1,0	0,6 - 1,7
	Travail du bois	94 (7%)	1,3	0,8 - 2,4
	Commerce et distribution	41 (3%)	1,9	0,9 - 4,1
	Électricité - Électrotechnique - Électronique	93 (7%)	2,2	1,3 - 3,9
	Bâtiment : équipements et finitions	184 (14%)	3,0	1,9 - 4,8
	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs	19 (1%)	3,9	1,4 - 10,8
	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	14 (1%)	5,8	1,7 - 19,4

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.

* Ivresse régulière : avoir été ivre 10 fois ou plus au cours des 12 derniers mois.

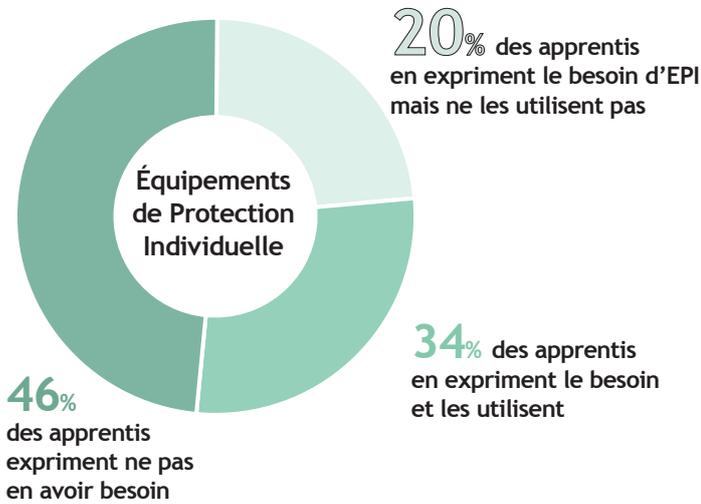
À NOTER

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe et prise du petit-déjeuner ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées à la non-utilisation d'équipement de protection individuelle.

Non-utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) (focus sur les niveaux IV et V)

Dans les niveaux IV et V :



L'absence d'apprentissage concret des risques liés au métier : le facteur le plus lié à la non-utilisation d'EPI parmi les apprentis de niveaux IV et V qui déclarent en avoir besoin.

Pour ces apprentis comme pour l'ensemble de la population, l'absence d'utilisation des EPI survient davantage chez les apprentis qui n'ont pas bénéficié de démonstration concrète ni au CFA, ni en entreprise vis-à-vis des risques liés à leur métier. Cette absence d'utilisation est en effet deux fois plus fréquente dans ces situations (OR=2,2).

De plus, les variables de consommation d'alcool apparaissent aussi associées au fait de ne pas utiliser d'EPI. La non-utilisation d'EPI est plus fréquente chez les apprentis de niveaux IV et V qui déclarent avoir consommé de l'alcool sur le temps de travail (hors repas et pots) (OR=1,5), ainsi que chez ceux qui déclarent avoir été ivre au moins 10 fois dans les 12 derniers mois (OR=1,5).

Enfin, concernant les GFE, la non-utilisation d'EPI est significativement trois fois plus fréquente dans le GFE « *Bâtiment : équipements et finitions* » (OR=3,2 vis-à-vis du GFE pris comme référence) et significativement moins fréquente dans les GFE « *Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie* » (OR=0,4) et « *Paramédical - Travail social - Soins personnels* » (OR=0,4).

À NOTER VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe, niveau d'apprentissage, usage intensif du tabac, pensées suicidaires et prise du petit-déjeuner ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées à l'équipement de protection individuelle.

Facteurs associés à la non-utilisation d'EPI dans les niveaux IV et V malgré l'expression d'un besoin*

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%	
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	937 (91%)	1	référence	
	Non	93 (9%)	2,2	1,4 - 3,6	
Consommation d'alcool sur le temps de travail (hors repas et pots) au cours des 12 derniers mois	Non	840 (82%)	1	référence	
	Oui	190 (18%)	1,5	1,03 - 2,1	
Ivresse régulière**	Non	783 (76%)	1	référence	
	Oui	247 (24%)	1,5	1,1 - 2,0	
Groupe Formation Emploi	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie	65 (6%)	0,4	0,2 - 0,9	
	Paramédical - Travail social - Soins personnels	111 (11%)	0,4	0,2 - 0,9	
	Agriculture / Pêche - Mer - Aquaculture	123 (12%)	0,7	0,4 - 1,3	
	Production alimentaire - Cuisine	150 (15%)	1,0	référence	
	Bâtiment gros oeuvre - Génie civil - Extraction		91 (9%)	1,0	0,6 - 1,8
		Autre	38 (4%)	1,1	0,5 - 2,4
	Mécanique - Automatismes	95 (9%)	1,2	0,7 - 2,1	
	Commerce et distribution	23 (2%)	1,5	0,6 - 4,0	
	Travail du bois	80 (8%)	1,5	0,8 - 2,7	
	Electricité - Electrotechnique - Electronique	63 (6%)	1,8	0,96 - 3,4	
	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs	16 (2%)	3,0	0,99 - 9,4	
	Bâtiment : équipements et finitions	175 (17%)	3,2	2,0 - 5,1	
	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	0 (0%)	/	/	

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.
 *Pour ce focus sur les niveaux IV et V, nous ne tenons plus compte du niveau d'apprentissage.
 ** Ivresse régulière : avoir été ivre 10 fois ou plus au cours des 12 derniers mois.

MÉTHODOLOGIE LECTURE DES TABLEAUX

Dans les tableaux, sont présentées toutes les variables statistiquement associées au phénomène étudié.

- Pour chaque variable et pour chaque modalité, sont indiqués :
- dans la colonne « Effectifs (%) », les effectifs concernés et leur part dans l'ensemble de la population,
 - dans la colonne OR, l'odd-ratio correspondant,
 - dans la colonne IC à 95%, l'intervalle de confiance à 95%.

La modalité de référence a pour valeur d'odd-ratio 1 et les modalités ayant un odd-ratio significativement supérieur ou inférieur à la modalité de référence sont signalées en gras. Ces valeurs correspondent aux déterminants significativement associés au phénomène étudié.

Par exemple : Les apprentis n'ayant pas bénéficié de démonstration concrète de la prévention des risques professionnels, qui représentent 93 individus, soit 9 % de l'ensemble des apprentis de niveaux IV et V, affichent un odd-ratio de 2,2 [1,4 - 3,6], soit un risque multiplié par 2,2 de ne pas utiliser les EPI malgré l'expression d'un besoin par rapport aux apprentis ayant bénéficié de cet apprentissage concret comme référence. À l'inverse, les facteurs qui affichent un OR inférieur à 1 présentent une probabilité inférieure d'observer le phénomène étudié.



12% Globalement :
des apprentis
expriment un besoin
d'informations ou
de formations

Le recours aux soins dans les 12 derniers mois : le facteur le plus fortement associé à l'expression d'un besoin d'informations ou de formations.

Les apprentis qui ont consulté un professionnel de santé au moins une fois dans les 12 derniers mois avant l'enquête, sont plus fréquemment demandeurs d'informations ou de formations à la prévention des risques liés à leur profession (OR=2,4) que ceux qui n'ont pas consulté. Même si l'indicateur est en limite de significativité statistique, c'est également le cas des apprentis qui déclarent avoir renoncé à des soins dans les 12 derniers mois (OR=1,5).

Par ailleurs, trois variables témoins de la consommation d'alcool apparaissent liées à l'expression d'un besoin d'informations ou de formations à la prévention des risques, mais avec des liens surprenants :

- ▶ Les apprentis à qui il est arrivé d'aller au CFA ou en entreprise après avoir consommé de l'alcool (OR = 2,2).
- ▶ Les apprentis qui s'enivrent régulièrement⁹ (OR=1,5).
- ▶ En opposition, le besoin est deux fois plus fréquemment formulé (OR=2,1) par les apprentis qui ne déclarent pas d'épisodes réguliers d'alcoolisation ponctuelle importante (API 10)¹⁰ par rapport aux apprentis qui déclarent de telles consommations.
- ▶ En complémentarité avec ces trois facteurs, les apprentis qui sortent moins de trois soirs par semaine quand ils sont en formation au CFA (OR=1,8).

Enfin, concernant les variables relatives aux conditions d'apprentissage, le besoin d'informations ou de formations à la prévention des risques professionnels s'exprime le plus souvent :

- ▶ Chez les apprentis n'ayant pas bénéficié d'une démonstration concrète des risques liés à leur métier qui l'évoquent deux fois plus souvent (OR= 2,0) que ceux qui en ont bénéficié.
- ▶ Chez les apprentis estimant leur métier accidentogène qui l'énoncent aussi deux fois plus (OR = 2,0) que ceux qui jugent que leur métier ne présente pas de risque d'accident du travail.
- ▶ Avec l'avancée dans les niveaux d'apprentissage : plus le niveau est élevé et plus le besoin est exprimé (OR de 1,4 pour les apprentis de niveau IV et de 1,8 pour ceux de niveaux I, II et III comparativement aux apprentis de niveau V).

À NOTER

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe, GFE, usage intensif du tabac, usage régulier de l'alcool, expérimentation d'une drogue (hors cannabis), variabilité du temps de travail, survenue d'un accident du travail et prise du petit-déjeuner ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées au besoin d'informations ou de formations.

▶▶ **Facteurs associés au besoin d'informations ou de formations**

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%
Recours aux soins dans les 12 derniers mois	Non	348 (14%)	1	référence
	Oui	2 055 (86%)	2,4	1,5 - 4,2
Consommation d'alcool le matin avant d'aller au CFA ou en entreprise	Jamais	2 164 (90%)	1	référence
	Au moins 1 fois	240 (10%)	2,2	1,5 - 3,3
Avoir déclaré 10 épisodes d'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API10)	Oui	391 (16%)	1	référence
	Non	2 013 (84%)	2,1	1,4 - 3,5
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	1 914 (80%)	1	référence
	Non	490 (20%)	2,0	1,5 - 2,8
Perception du risque d'accident de travail	Non	733 (31%)	1	référence
	Oui	1 670 (69%)	2,0	1,4 - 2,8
Sorties hebdomadaires le soir pendant 1 semaine au CFA	3 ou plus	1 461 (61%)	1	référence
	2 ou moins	943 (39%)	1,8	1,4 - 2,4
Niveau d'apprentissage	V	1 140 (47%)	1	référence
	IV	715 (30%)	1,4	1,04 - 2,0
	III	302 (13%)	1,8	1,2 - 2,8
	I & II	245 (10%)	1,8	1,03 - 3,0
Ivresse régulière*	Non	1 878 (78%)	1	référence
	Oui	525 (22%)	1,5	1,1 - 2,1
Renoncement aux soins dans les 12 derniers mois	Non	2 158 (90%)	1	référence
	Oui	246 (10%)	1,5	1,00 - 2,1

Source : Santé des apprentis 2015, Exploitation ORS Bretagne.

* Ivresse régulière : avoir été ivre 10 fois ou plus au cours des 12 derniers mois.

MÉTHODOLOGIE

LECTURE DES TABLEAUX

Dans les tableaux, sont présentées toutes les variables statistiquement associées au phénomène étudié.

Pour chaque variable et pour chaque modalité, sont indiqués :

- dans la colonne « Effectifs (%) », les effectifs concernés et leur part dans l'ensemble de la population,
- dans la colonne OR, l'odd-ratio correspondant,
- dans la colonne IC à 95%, l'intervalle de confiance à 95%.

La modalité de référence a pour valeur d'odd-ratio 1 et les modalités ayant un odd-ratio significativement supérieur ou inférieur à la modalité de référence sont signalées en gras. Ces valeurs correspondent aux déterminants significativement associés au phénomène étudié.

Par exemple : Les apprentis de niveau I et II qui représentent 245 individus, soit 10 % de l'ensemble des apprentis, affichent un odd-ratio de 1,8 [1,03 - 3,0], soit une expression 1,8 plus fréquente de besoin d'informations ou de formations par rapport aux apprentis de niveau V pris comme référence.

⁹ Ceux ayant déclaré 10 ivresses ou plus dans les 12 derniers mois précédant l'enquête.

¹⁰ Ceux ayant déclaré 10 épisodes d'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API) ou plus dans le mois précédant l'enquête.

Besoin d'informations ou de formations (focus sur les niveaux IV et V)

Dans les niveaux IV et V :

11% des apprentis expriment un besoin d'informations ou de formations



La perception du risque d'accident du travail et la consommation d'alcool avant de se rendre au CFA ou en entreprise : les 2 facteurs les plus associés à l'expression d'un besoin d'informations ou de formations chez les apprentis de niveaux IV et V.

Chez les apprentis de niveaux IV et V, un certain nombre de variables associées à l'expression de besoins d'informations ou de formations à la prévention des risques professionnels sont communes à celles observées précédemment pour l'ensemble des apprentis (tous niveaux confondus). Par contre, des variables supplémentaires ressortent statistiquement reliées à l'expression de ce besoin traduisant des associations spécifiques aux apprentis de niveaux IV et V.

Pour ces apprentis comme pour l'ensemble de la population, les besoins d'informations ou de formations sont davantage exprimés par :

- ▶▶ Ceux qui perçoivent un risque d'accident du travail dans l'exercice de leur métier (OR=2,4).
- ▶▶ Ceux qui déclarent ne pas avoir eu de démonstration concrète sur la prévention des risques liés à leur métier (OR=1,8).
- ▶▶ Ceux qui déclarent avoir consulté un professionnel de santé au moins une fois dans les 12 derniers mois (OR=1,8) vis-à-vis de ceux qui n'en ont pas consulté.
- ▶▶ Ceux qui sortent moins fréquemment le soir pendant les semaines de formation au CFA (OR=1,6) comparativement à ceux qui sortent trois soirs ou plus par semaine).
- ▶▶ Enfin, le besoin s'accroît aussi avec l'avancée dans les niveaux d'apprentissage : il est plus important chez les apprentis de niveau IV (OR = 1,4) par rapport à ceux de niveau V.

Aux variables communes précédemment décrites, viennent s'ajouter deux associations propres aux apprentis de niveaux IV et V :

- ▶▶ L'insatisfaction vis-à-vis des relations de travail avec l'employeur (OR=1,6).
- ▶▶ Le fait d'avoir déjà été victime d'un accident de travail (OR=1,5).

▶▶ Facteurs associés au besoin d'informations ou de formations dans les niveaux IV et V*

Variables	Modalités	Effectifs (%)	OR	IC à 95%
Perception du risque d'accident de travail	Non	436 (23%)	1	référence
	Oui	1 426 (77%)	2,4	1,6 - 3,7
Consommation d'alcool avant d'aller au CFA ou en entreprise	Jamais	1 660 (89%)	1	référence
	Au moins 1 fois	201 (11%)	2,3	1,5 - 3,5
Avoir déclaré 10 épisodes d'Alcoolisation Ponctuelle Importante (API10)	Oui	322 (17%)	1	référence
	Non	1 539 (83%)	2,0	1,3 - 3,3
Expérimentation drogue (hors cannabis)	Non	1 585 (85%)	1	référence
	Oui	277 (15%)	1,8	1,2 - 2,7
Globalement, depuis que vous êtes en apprentissage, vous a-t-on montré concrètement comment éviter ces risques ?	Oui	1 546 (83%)	1	référence
	Non	315 (17%)	1,8	1,3 - 2,6
Recours aux soins dans les 12 derniers mois	Non	297 (16%)	1	référence
	Oui	1 565 (84%)	1,8	1,1 - 2,9
Sorties hebdomadaires le soir pendant 1 semaine au CFA	3 ou plus	1 120 (60%)	1	référence
	2 ou moins	742 (40%)	1,6	1,2 - 2,1
Satisfaction des relations de travail avec l'employeur	Satisfait	1 535 (82%)	1	référence
	Insatisfait	326 (18%)	1,6	1,1 - 2,2
Accident de travail	Non	1 648 (89%)	1	référence
	Oui	214 (11%)	1,5	1,01 - 2,3
Niveau d'apprentissage	5	1 145 (62%)	1	référence
	4	716 (38%)	1,4	1,002 - 1,9

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, Exploitation ORS Bretagne.

*Pour ce focus sur les niveaux IV et V, nous ne tenons plus compte du niveau d'apprentissage.

À NOTER

VARIABLES NON SIGNIFICATIVES

Les variables sexe, GFE, usage intensif du tabac et privation de sommeil pendant une semaine de formation au CFA, survenue d'un accident du travail et prise du petit-déjeuner ont été introduites dans le modèle final de régression mais ne sont pas ressorties comme statistiquement associées au besoin d'informations ou de formations.



Typologie

des apprenti.e.s sur
l'axe **santé travail**

L'objectif principal de la typologie est de déterminer des profils d'apprentis sur l'axe santé travail en fonction de trois dimensions : les conditions de travail, la prévention et la connaissance des risques et enfin la sinistralité. Ces profils ont notamment pour but d'identifier des classes homogènes d'apprentis plus vulnérables auxquels une attention particulière pourrait être portée.

Une analyse descriptive (Analyse des Correspondances Multiples) suivie d'une classification (Classification Ascendante Hiérarchique) ont été effectuées permettant de regrouper les apprentis en fonction de leurs ressemblances et de leurs similitudes sur un ensemble déterminé de variables.

Neuf variables réparties selon trois dimensions ont été prises en compte dans l'analyse et utilisées pour la création des classes d'apprentis :

DIMENSION 1 : CONDITIONS DE TRAVAIL

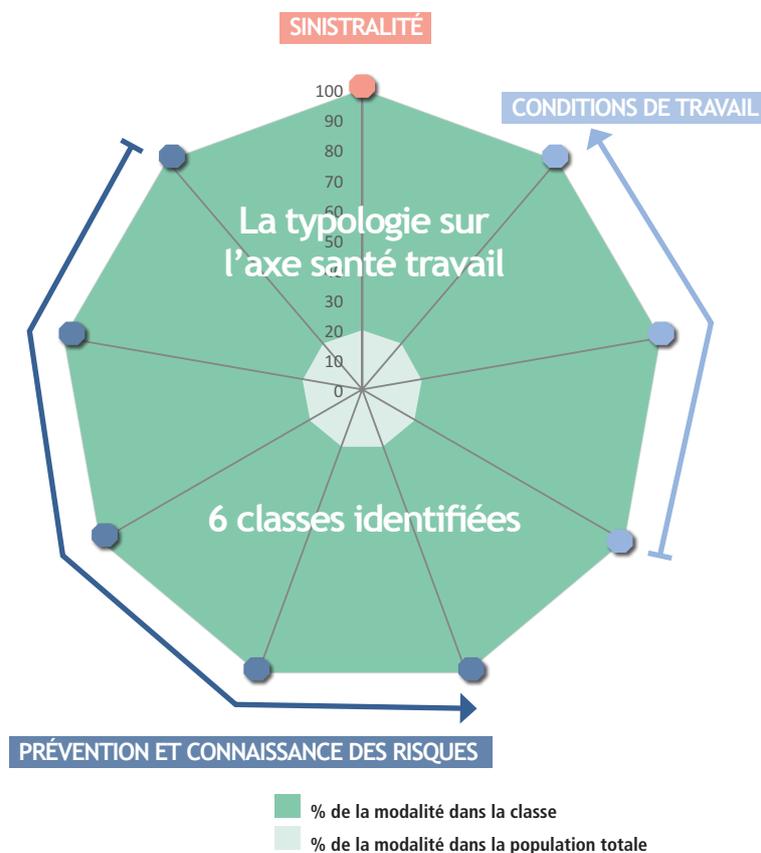
- ▶▶ Temps de travail hebdomadaire : 39 heures ou moins / 40 heures ou plus.
- ▶▶ Dépassement des horaires de travail : jamais ou parfois / souvent ou toujours.
- ▶▶ Bénéficier de 2 jours consécutifs de repos : oui / non.

DIMENSION 2 : PRÉVENTION ET CONNAISSANCE DES RISQUES

- ▶▶ Avoir reçu une information sur les risques pour leur santé liés à leur profession : oui / non.
- ▶▶ Avoir été formé concrètement aux risques de leur métier sur leur santé : oui / non.
- ▶▶ Avoir besoin d'équipements de protection individuelle (EPI) dans l'exercice de son métier et les utiliser ou pas : n'a pas de besoin d'EPI / a besoin d'EPI et les utilise / a besoin d'EPI mais ne les utilise pas.
- ▶▶ Percevoir le risque potentiel d'accident de travail dans sa future profession : oui / non.
- ▶▶ Avoir besoin d'informations ou de formations à la prévention des risques liés à sa profession : oui / non.

DIMENSION 3 : SINISTRALITÉ

- ▶▶ Avoir été victime d'un accident de travail ayant entraîné une consultation auprès d'un médecin ou une hospitalisation au cours de l'année précédant l'enquête : oui / non.



L'analyse fait ressortir 6 classes d'apprentis avec des caractéristiques spécifiques qui se distinguent les unes des autres mais aussi de la population totale. Les résultats sont illustrés à l'aide des graphiques « radars » et commentés à la lumière de caractéristiques complémentaires et illustratives des différentes classes d'apprentis telles que le sexe, le niveau d'apprentissage, le GFE,...

MÉTHODOLOGIE

LECTURE DES GRAPHIQUES « RADARS »

Chaque branche des graphiques « radars » correspond à une proportion associée à une modalité des neuf variables retenues pour réaliser la typologie. Sur chaque graphique apparaissent deux aires, l'aire la plus claire se rapporte à la population totale, l'aire la plus foncée représente quant à elle la population de la classe étudiée. Cette forme de présentation permet, pour une variable donnée, de visualiser l'écart entre les valeurs des modalités qui caractérisent la classe par rapport à celles observées dans la population totale.

Descriptif des classes

Classe 1 : groupe composé de 981 apprentis (41 %) formés aux risques liés à l'exercice de leur profession

Tous les apprentis de cette classe ont reçu un apprentissage concret des risques liés à leur métier et sont plus nombreux que l'ensemble des apprentis à avoir reçu des informations sur ces risques. Ils n'expriment d'ailleurs aucun besoin d'informations ou de formations sur ce sujet.

Concernant leurs conditions de travail, ils travaillent 39 heures ou moins par semaine, n'ont pas eu d'accident de travail dans l'année précédant l'enquête et sont plus nombreux à utiliser les EPI ou à déclarer n'en avoir pas l'utilité. Ils ont davantage des horaires de travail fixes et bénéficient un peu plus souvent de 2 jours de repos consécutifs. Ces apprentis sont également plus satisfaits que l'ensemble de la population de leurs relations de travail. Ils sont enfin moins nombreux à consommer régulièrement ou ponctuellement de l'alcool et sont davantage satisfaits de leur sommeil tout en souffrant moins souvent de troubles dépressifs.

Le GFE « Production alimentaire - cuisine » est légèrement sur-représenté dans cette classe. Le sexe et le niveau d'apprentissage n'impactent pas sur l'appartenance ou non à cette classe.

Classe 2 : groupe composé de 347 apprentis (14 %) qui travaillent 40 heures ou plus par semaine et qui présentent des consommations de produits psychoactifs élevées

La totalité des apprentis de cette classe travaille 40 heures ou plus par semaine avec des dépassements fréquents d'horaires, n'a pas eu d'accident de travail dans l'année précédant l'enquête et n'exprime pas de besoin d'informations ou de formations. Ces apprentis ont aussi plus souvent déclaré avoir bénéficié d'une information sur les risques liés à leur métier que l'ensemble de la population.

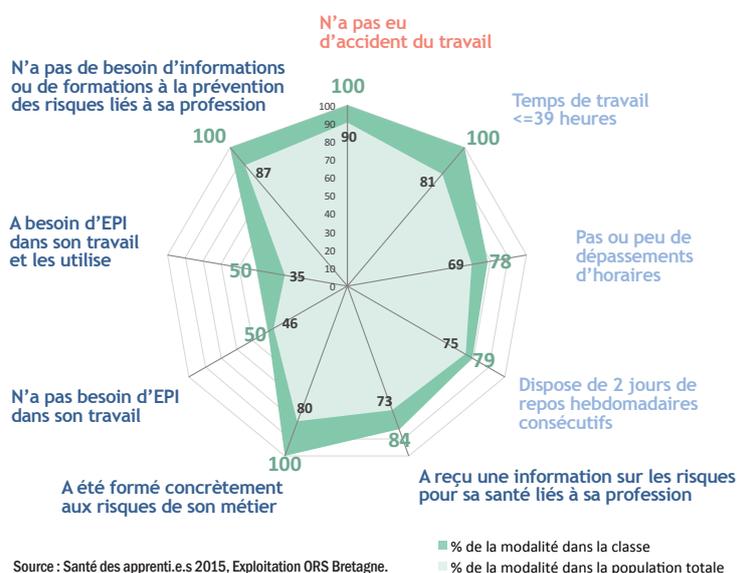
Par ailleurs, ces apprentis sont plus souvent des consommateurs réguliers d'alcool. Ils sont plus nombreux à répéter les Alcoolisations Ponctuelles Importantes (API), à connaître des ivresses régulières, à boire de l'alcool à midi et sur le temps de travail et à avoir déjà consommé du cannabis avant de se rendre au travail. Ils sortent aussi plus fréquemment le soir et dorment plus souvent moins de 7 heures par nuit que l'ensemble de la population. Cette classe à prédominance masculine, regroupe davantage d'apprentis des niveaux I et II. Les GFE du « Travail du bois », « Hôtellerie, restauration », « Production alimentaire, cuisine » et « Bâtiments gros œuvre, génie civil, extraction » sont sensiblement sur-représentés vis-à-vis de la population générale des apprentis.

Classe 3 : groupe composé de 305 apprentis (13 %) majoritairement ni formés ni informés sur les risques liés à leur métier

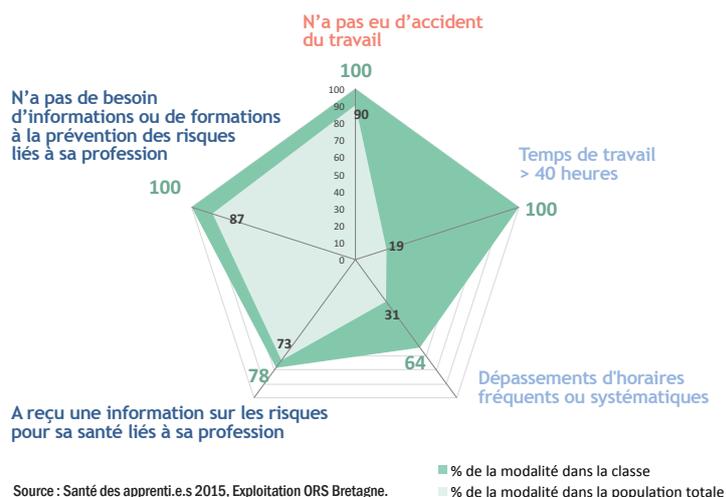
Les apprentis de cette classe sont plus nombreux à n'avoir été ni formés ni informés sur les risques liés à leur métier et aucun d'entre eux n'en expriment le besoin. Ils perçoivent aussi moins souvent le risque et déclarent beaucoup plus fréquemment ne pas avoir besoin d'EPI. Tous travaillent 39 heures ou moins par semaine bien qu'ils soient plus nombreux que l'ensemble des apprentis à ne pas avoir deux jours de repos consécutifs. Aucun apprenti de cette classe n'a été victime d'un accident du travail dans l'année précédant l'enquête.

Par ailleurs, ils sont plus nombreux à présenter des troubles dépressifs, déclarent moins souvent sortir le soir 3 fois ou plus par semaine et consommer de l'alcool. Au sein de cette classe à forte prédominance féminine, les 3 GFE les plus fortement sur-représentés sont ceux du « Commerce et distribution », « Paramédical - Travail social - Soins personnels » et « Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé ». Cette classe regroupe aussi davantage d'apprentis des niveaux I, II et III.

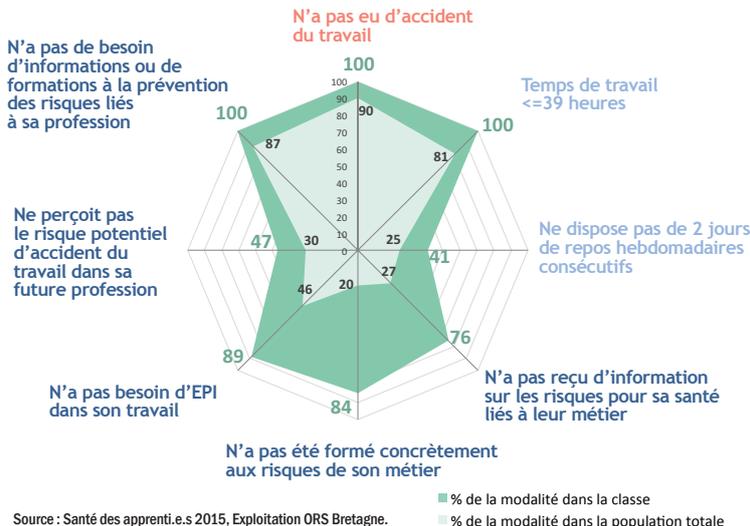
Caractéristiques de la classe 1



Caractéristiques de la classe 2



Caractéristiques de la classe 3



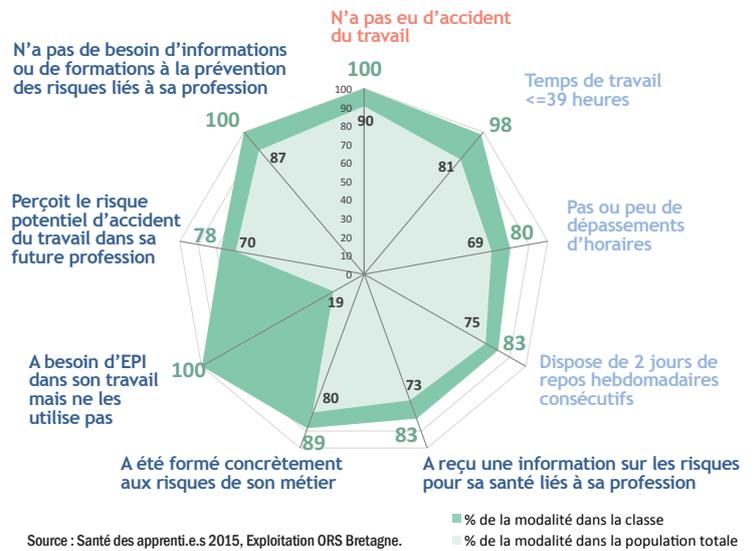
Classe 4 : groupe composé de 282 apprentis (12 %) qui malgré un besoin déclaré d'EPI ne les utilisent pas

Aucun apprenti de cette classe n'a eu d'accident de travail dans l'année précédant l'enquête. Pourtant, aucun d'entre eux n'utilise d'EPI tout en affirmant en avoir besoin. Les apprentis de cette classe sont plutôt mieux formés et informés vis-à-vis des risques liés à leur métier et aucun d'entre eux n'exprime de besoin d'informations ou formations. Ils ont parallèlement une perception accrue du risque d'accident du travail.

Ces apprentis, dont la quasi-totalité travaille 39 heures ou moins par semaine, ne dépassent pas en très forte majorité les horaires de travail prévus et ont plus souvent que l'ensemble des apprentis deux jours consécutifs de repos. Ils se caractérisent par des ivresses régulières, des Alcoolisations Ponctuelles Importantes (API) répétées et des consommations d'alcool le midi lors du déjeuner sur le lieu de travail plus fréquentes. Ils déclarent également sortir plus souvent le soir et sont moins nombreux à présenter des troubles dépressifs.

Cette classe à prédominance masculine regroupe davantage d'apprentis de niveau V et le GFE le plus sur-représenté est celui du « *Bâtiment : équipements et finitions* ».

Caractéristiques de la classe 4



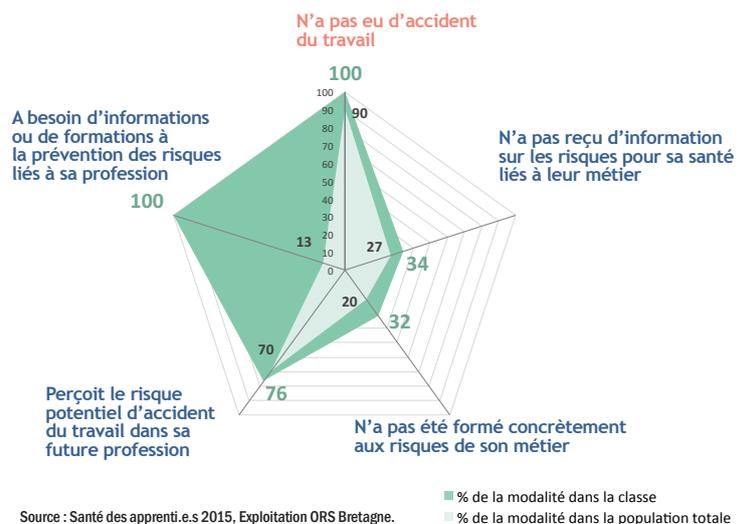
Classe 5 : groupe composé de 267 apprentis (11 %) qui expriment des besoins d'informations ou de formations

Tous les apprentis de cette classe expriment des besoins d'informations ou de formations vis-à-vis des risques liés à leur métier, bien qu'aucun n'ait été victime d'accident du travail dans l'année précédant l'enquête. Ces apprentis se déclarent moins bien formés et informés que l'ensemble des apprentis. Ils sont par ailleurs plus nombreux à percevoir leur métier comme potentiellement accidentogène.

Ces apprentis sortent moins fréquemment le soir, sont moins souvent fumeurs quotidiens et sont plus nombreux à prendre régulièrement un petit-déjeuner que l'ensemble de la population. Cependant, ils déclarent aussi plus souvent avoir déjà consommé de l'alcool avant de se rendre au travail. Par ailleurs, si les apprentis de cette classe ont plus souvent eu recours à un professionnel de santé dans les 12 mois précédant l'enquête, ils sont en revanche plus nombreux à avoir renoncé à des soins.

Cette classe, sensiblement plus féminisée que la population totale des apprentis, regroupe plus d'apprentis de niveau III. Le GFE le plus sur-représenté est celui du « *Paramédical - Travail social - Soins personnels* ».

Caractéristiques de la classe 5

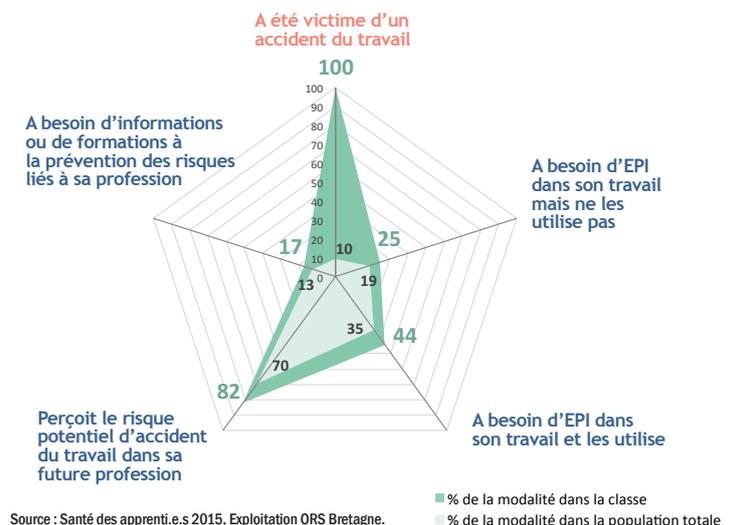


Classe 6 : groupe composé des 231 apprentis (10 %) qui ont eu un accident de travail dans l'année précédant l'enquête

Cette classe regroupe tous les apprentis ayant eu au moins un accident du travail dans l'année précédant l'enquête. Ils représentent donc parmi les 6 classes d'apprentis, un groupe particulièrement vulnérable et exposé. Ces apprentis, plus nombreux à percevoir le risque d'accident du travail, sont également plus souvent demandeurs d'informations ou de formations à la prévention des risques professionnels. Ils sont davantage à déclarer la nécessité d'utilisation d'EPI dans l'exercice de leur profession et sont aussi plus nombreux à déclarer les utiliser concrètement comme à ne pas le faire.

Les apprentis de cette classe déclarent plus fréquemment des usages de produits psychoactifs (tabagisme quotidien ; usage régulier de cannabis ; expérimentation d'autres drogues autre que le cannabis). Parallèlement, ils déclarent plus souvent que l'alcool fait partie des habitudes de leur milieu professionnel. Par ailleurs, ces apprentis sont plus nombreux à ne pas être satisfaits de leur sommeil et à avoir un antécédent de tentative de suicide. Enfin, ils sont plus fréquemment insatisfaits de leur relation de travail avec leurs camarades, collègues et maître d'apprentissage. Cette classe à prédominance masculine, se compose principalement d'apprentis de niveau V. Le GFE le plus sur-représenté est celui du « *Travail du bois* ».

Caractéristiques de la classe 6



Liste des CFA

Coordonnées des sièges régionaux :

CFA	Adresse	Site internet
CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES COTES-D'ARMOR	Campus de l'Artisanat et des Métiers - Le Tertre de la Motte - BP 51 - 22440 PLOUFRAGAN	http://cfa-cotesdarmor.fr/
CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU FINISTERE	24, route de Cuzon - 29196 QUIMPER CEDEX	http://campusdesmetiers29.bzh/
CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'ILLE-ET-VILAINE	2 cours des Alliés - 35012 RENNES CEDEX	www.cma35.bzh/ille-et-vilaine/ille-et-vilaine
CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU MORBIHAN	10, boulevard des Iles - CS 82 311 - 56008 VANNES CEDEX	http://cma-bretagne.com6-interactive.com/morbihan/le-cfa-de-la-cma-56
IFAC CAMPUS METIERS	465, rue de Kerlaurent - BP 30037 - Guipavas- 29801 BREST CEDEX 9	www.ifac-brest.fr
CFA DE LA CCI D'ILLE-ET-VILAINE	Campus de Ker Lann - Faculté des Métiers - Rue des Frères Montgolfier - 35172 BRUZ CEDEX	www.fac-metiers.fr
CFA DE LA CCI DU MORBIHAN	2 bis rue Edouard Beauvais - 56323 LORIENT CEDEX	http://formation.morbihan.cci.fr/
CFA DES METIERS DE LA PRODUCTION AGRICOLE	Kérel - 56580 CREDIN	www.pole-formation-agricole.com
BATIMENT CFA COTES-D'ARMOR	Avenue du Chalutier «Sans Pitié» - B.P. 115 - 22191 PLERIN CEDEX	www.ccca-btp.fr/cfa/?cfa=221
BATIMENT CFA FINISTERE	1 rue François Marie André Moulin des Landes - 29000 QUIMPER	www.ccca-btp.fr/cfa/?cfa=291
BATIMENT CFA ILLE-ET-VILAINE	11, rue des Glénan - ZA du Pontay - 35760 SAINT-GREGOIRE	www.ccca-btp.fr/cfa/?cfa=351
BATIMENT CFA MORBIHAN	12, boulevard des îles - BP 412 - 56010 VANNES CEDEX	www.ccca-btp.fr/cfa/?cfa=561
CFA DES TRAVAUX PUBLICS DE BRETAGNE	Parc d'activités La Lande du Moulin - 9 rue du Domaine - 56800 PLOERMEL	www.cfa-tp-bretagne.asso.fr
CFAI DE L'INDUSTRIE DE BRETAGNE	7 rue du Bignon - la Prunelle - B.P. 221 - 22192 PLERIN CEDEX	www.formation-industrie.bzh
CFA DE L'UNICEM	5, rue Monseigneur Gry - 35420 LOUVIGNE DU DESERT	www.unicem.fr/accueil/formation-et-metiers/nos-centres-de-formation/les-3-cfa/cfa-bretagne/
CFA INHNI OUEST	Rue Urbain Leverrier - Campus de Ker Lann - CS 27229 - 35172 BRUZ	www.inhni.com/entreprises/centres-inhni/rennes.html
CFA DE L'ISFFEL	Pen ar Prat - 29250 ST-POL DE LEON	www.isffel.fr/rechercher.html?localisation=st-pol-de-leon&domaine_activite=&niveau_etude=
CFA DE L'IFRIA BRETAGNE	ZA Moulin des Landes - 5 rue Pierre Trémintin - 29000 QUIMPER	http://bretagne.ifria.fr
CFA DE DIFCAM	I.U.T de Quimper - 2, rue de l'Université - 29334 QUIMPER CEDEX 9	www.formation-banque-assurances-quimper.fr
CFA BANQUE FINANCE	103 avenue Henri Fréville - BP 70122 - 35201 RENNES CEDEX 2	www.cfpb.fr/le-cfpb/le-reseau-cfpb/france/region-bretagne/delegation-cfpb
CFA DE L'ESCCOT	29, avenue des Peupliers- 35510 CESSON SEVIGNE	www.groupe-escot.fr/cfa-escot
CFA DE L'ARFASS	1 rue Villers de l'Isle Adam - 22190 PLERIN	www.arfass.org
CFA AFTRAL «TRANSPORT & LOGISTIQUE»	Rue des charmillies - BP 241 - 35514 CESSON SEVIGNE	www.aftral.com/bretagne
CFA LOGISTIQUE ET TRANSPORT DE PROMOTRANS	Campus de Ker-Lann - Rue Urbain Leverrier - 35170 BRUZ	www.promotrans.fr/ville/rennes-centre-de-formation-cfa
CFA EDUCATION NATIONALE	76, Avenue des buttes de Coësmes - 35000 RENNES CEDEX 7	www.ac-rennes.fr/cid106337/apprentissage-bretagne.html
CFA DE CAULNES	Route de Dinan - BP 20 - 22350 CAULNES	www.caulnes.educagri.fr/cfa.html
CFA DE KERLIVER	Domaine de KERLIVER - 29460 HANVEC	www.kerliver.com/essai/
CFA HENNEBONT	76 rue du Talhouët - BP 14 - 56701 HENNEBONT CEDEX	www.lyceehorticolepublicmorbihan.fr/index.php/le-centre-de-formation
CFA DU MENE	6, rue du Porhoët - B.P. 9 - 22230 MERDRIGNAC	www.lycee-merdrignac.educagri.fr/le-cfa-du-mene.html
CFA DE LA LANDE DE LA RENCONTRE	La Lande de la Rencontre - BP 12 - 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER	www.st-aubin.educagri.fr
CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE BRETAGNE	Centre St Méline - 6 Bld E. Mounier - CS 50623 - 35706 RENNES CEDEX 7	www.cfa-ecb.fr
CFA DE LA FRMFREB	Les Rabinardières - Bâtiment E - 35760 SAINT GREGOIRE	www.mfr.bzh/pages/les-antennes-bretonnes
CFA UNIVERSITAIRE DE BRETAGNE	Rue André Lwoff - BP 573 - 56017 VANNES CEDEX	www.cfaub.fr
CFA DE LA VILLE DE LORIENT	Rue Saint-Marcel - BP 30010 - 56315 LORIENT CEDEX	http://cfa.lorient.fr
CFA DU CEFM	1 rue des Pins - 29182 CONCARNEAU	www.cefcm.com
CFA REGIONAL DES COMPAGNONS DU DEVOIR BRETAGNE	2, rue Jules Veme - 35000 RENNES	www.compagnons-du-devoir.com/regions/bretagne
CFA DU NAUTISME	2 rue Bayard - BP 70237 - 29182 CONCARNEAU CEDEX	www.institut-nautique.com
CFA DU SPORT	24 rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD CEDEX	www.campus-sport-bretagne.fr

PRÉCÉDENTE PARUTION SUR LES APPRENTI.E.S EN BRETAGNE



ENQUÊTE SANTÉ DES APPRENTI.E.S EN BRETAGNE EN 2015 - PRINCIPAUX CONSTATS

Dans le cadre de ses priorités, le Conseil régional de Bretagne mobilise ses politiques publiques ne faveur des jeunes en les accompagnant dans la construction de leur parcours. Déterminé à créer les conditions de la réussite dans le système éducatif, il contribue à l'essor de l'apprentissage qu'il promeut en tant que voie d'excellence pour près de 18 000 jeunes breton.ne.s chaque année. Pour sécuriser leurs trajectoires, la Région et ses partenaires ont développé des démarches qualités, en considérant le bien-être des jeunes comme une condition indispensable à l'accomplissement de leur formation.

ORS Bretagne, *Enquête santé des apprenti.e.s en Bretagne en 2015 - Principaux constats.*

[Télécharger](#)

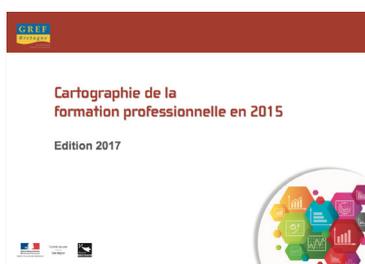
AUTRES ÉTUDES

▶ Au niveau régional



Directe de Bretagne, *L'alternance en Bretagne : année 2016, Analyses, novembre 2017*

[Télécharger](#)



GREF Bretagne

Cartographie de la formation professionnelle en 2015
Édition 2017

[Télécharger](#)

▶ Au niveau national



CCCA-BTP, *Tableau de bord de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux publics*
Édition 2015

[Télécharger](#)



CCCA-BTP, *Le bâtiment et les travaux publics au féminin*
Édition 2016

[Télécharger](#)

LIENS ET SITES INTERNET UTILES... POUR TROUVER DE L'INFORMATION RELATIVE À L'APPRENTISSAGE



▶ Sur le site du Conseil Régional de Bretagne
Guide de l'apprentissage 2018

[Télécharger](#)

▶ <http://www.gref-bretagne.com/>

▶ <http://www.seformerembretagne.fr/>

▶ <http://www.nadoz.org/>

▶ <https://www.olympiades-des-metiers.bzh/>

Janvier 2018

L'enquête Santé
des apprenti.e.s
en Bretagne
en 2015



 Focus sur l'axe
santé travail

Étude réalisée avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne

Étude réalisée avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne

Rédaction

Sous la direction de Mr Philippe CLAPPIER, Directeur adjoint, ORS Bretagne
Claire CHERBONNET, Chargée d'études, ORS Centre - Val de Loire
Simon JAN, Interne de Santé Publique
Léna PENNOGNON, Chargée d'études, ORS Bretagne

Conception graphique

Élisabeth QUÉGUINER : Chargée de communication, ORS Bretagne